

BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF RECOMMANDÉ AUX FAMILLES VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTEILLES L. VIOLET, - THUIR, FRANCE Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

BYRRH

D. MERCIER'S SONS Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales; Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants;

F. A. BRUNET IMPORTATEUR DIRECT HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER 313 RUE ROYALE 313 ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

The New Freedom (LA NOUVELLE LIBERTÉ)

Par son Ex. WOODROW WILSON Président des Etats-Unis

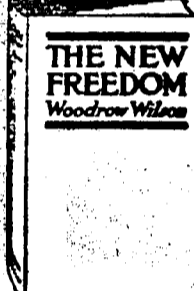
Ce livre vous apprendra à connaître l'homme vrai qu'est votre Président

3ème Grande Edition, Net \$1.00 EN VENTE CHEZ

Adrien Rémond

232 RUE BOURBON 232 EN VILLE

Doubleday, Page & Co., GARDEN CITY, N. Y.



CHARBONS PITTSBURG ANTHRACITE ALABAMA QUALITÉ QUEEN

COKE POUR GAZ ET FONDERIE

W. G. COYLE & CO., Inc.

337 RUE CARONDELET

PHONE MAIN 2126



SIROP ANGELL

CONTRE LA TOUX COQUELUCHE

TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE

Prix, (expédié Franco) 25 et 50 SOUS

Préparé par DR. RICHARD ANGELL

Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.

The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.

323 Chartres Street NEW ORLEANS

SPECIALITÉ DE

TRAVAUX EN FRANÇAIS

TRADUCTIONS EN

Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais

3 OILS ANYTHING CLEANS, POLISHES EVERYTHING PREVENTS RUST EVERYWHERE

La "3-in-One" est depuis 18 ans le lubrifiant par excellence du foyer et du bureau, le lubrifiant le plus demandé. Le "3-in-One" est assez léger pour huiler une montre, assez consistant pour traverser une tondrue à gazon, sur un linge doux, il devient un polisseur à meubles parfait et appliqué sur un mètre de linge noir à beurre, il fournit le plus commode et le moins coûteux des chiffons à essuyer sans posséder.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurées dans cette Compagnie et atteintes par les sévères conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos règlements.

L' Abeille Bourdonne Constamment Dans les meilleures demeures Françaises de la Nouvelle Orléans et de ses environs. Ce journal convient à mille acheteurs qui ne peuvent être approchés par un autre moyen. Téléphonez 3487 Main et demandez que notre "ad man" aille vous voir.

CHEMINS DE FER.

EXCURSIONS

New Orleans Great Northern Railroad

DIMANCHE ET MERCREDI. ENTRE NOUVELLE ORLEANS ET RAMSEY, COVINGTON, CLAIRBORNE, ADIS SPRINGS, OXONE PARK, MANDEVILLE, NOTT, FOREST GLEN, LACOMBE, OAKLEIGH, HYDELA, BONTUCA.

\$1.00 Folsom, Onville, Hoods, Hed Bluff et Plaquemine \$1.25

Dimanche Seulement. Bogalusa, Rio, Sun, Bush, Tallsheek, Florenville, Maud, Amos et Intermédiaire.

Prix réduits élement de Columbia, Ligne Principale et Sud; Tyertown et Stations sur Bogue Chitto et Embanchements de Shore Line à la Nouvelle-Orléans.

De la Nouvelle-Orléans. Quitte la Station Terminale... 7:35 a. m. Arrive à la Station Terminale... 3:05 p. m. A la Nouvelle-Orléans. Arrive Terminal Station... 10:05 a. m. Quitte Terminal Station... 6:00 p. m. Pour plus amples informations voyez l'agent des Billets, Terminal Station, Canal et Bassin, ou téléphonez Main 4800.

Le Train de New York

Quitte la Station Terminale 7:30 P. M.

DIRECTEMENT A la 32me rue et la 7me Avenue Un îlot de Broadway.

Eclairé à l'électricité. Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte" Bureau des Billets, 214 RUE ST. CHARLES.

Dépot: Station Terminale, rue du Canal, PHONE MAIN 220.

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les mercredis à 10 heures du matin.

LA SAVOIR, 22 avril. LA PROVIDENCE, 29 avril. FRANCE (nouveau), 6 mai. LA LOURDAINE, 13 mai. LA PROVIDENCE, 30 mai. FRANCE (nouveau), 27 mai.

Départs spéciaux de New-York du Samedi.

NIAGARA, 18 avril. TROCHAMBEAU, 25 avril. HICAGO, 9 mai. VAPOR à double hélice. Vapeur à quadruple hélice. Agents généraux, 15 rue State, N. Y.

Nouvelle-Orléans-Havana-Coruna-Havre

8. S. VIRGINIE, 23 AVRIL.

Passage de cabine... 200.00 Passage d'entrepont... 100.00

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriétés de valeur améliorée dans le Cinquiesme District de la paroisse d'Orléans, à savoir: le coin de l'avenue Sidel et la rue Vallette (lot Belleville et Remer).

Ideal Savings and Homestead Association vs. Noah Lyle et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,388 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par le Sheriff d'Orléans, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain avec toutes les baisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir: Deux certains lots de terrain avec toutes les baisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'île No. 44, borné par les rues Vallette, l'avenue Sidel, l'avenue Sidel (autresfois Jackson), et l'avenue Sidel (autresfois Jackson), désignés par les numéros 30 et 31 selon les croquis joints à l'acte de saisie, devant le Paroissier, ancien notaire, le 24 juin 1867, et suivant lequel lesdits lots mesurent comme suit: lot No. 30, trente-deux pieds (32') trois pouces (3") de face à la rue Vallette (autresfois Gosselin) et de profondeur entre lignes égales et parallèles; et lot 31 forme le coin de l'avenue Sidel (autresfois Jackson), et mesure trent-deux (32) pieds, un (1") sixième et cinq (5) centièmes de face à la rue Vallette (autresfois Gosselin) par cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à l'avenue Sidel (autresfois Jackson).

AVIS AUX GREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew M. Edwards vs. Crystal Lumbers Co. - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par la Canal Bank & Trust Co. receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

THOMAS CONNELL, Greffier. DART, KEIRNAN & DART, Avocats. avril 14 1914

Succession de Mme Mary Kooke. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,077 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Henry J. Kooke, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary Kooke. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,077 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Henry J. Kooke, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Frank Taylor. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,150 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Matthew H. Ashby, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de Josephine M. Asbury. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,066 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par William W. Bourdieu, receveur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de John Brogan. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,133 - Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 107,133, dans l'affaire intitulée succession de John Brogan, et adressé à J. L. Onorato, créancier, l'officier en vente à l'encan le VENDREDI, 21 AVRIL 1914, sur les lieux No. 532 rue Chestnut, coin Troisième et 4ème, heures du matin, les meubles et effets mobiliers appartenant à cette succession comme par l'inventaire en ce qui suit: Conditions - Comp. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

Succession de Josephine M. Asbury. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,066 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par William W. Bourdieu, receveur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de John Brogan. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,133 - Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 107,133, dans l'affaire intitulée succession de John Brogan, et adressé à J. L. Onorato, créancier, l'officier en vente à l'encan le VENDREDI, 21 AVRIL 1914, sur les lieux No. 532 rue Chestnut, coin Troisième et 4ème, heures du matin, les meubles et effets mobiliers appartenant à cette succession comme par l'inventaire en ce qui suit: Conditions - Comp. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

Succession de Josephine M. Asbury. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,066 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par William W. Bourdieu, receveur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de John Brogan. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,133 - Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 107,133, dans l'affaire intitulée succession de John Brogan, et adressé à J. L. Onorato, créancier, l'officier en vente à l'encan le VENDREDI, 21 AVRIL 1914, sur les lieux No. 532 rue Chestnut, coin Troisième et 4ème, heures du matin, les meubles et effets mobiliers appartenant à cette succession comme par l'inventaire en ce qui suit: Conditions - Comp. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

Succession de Josephine M. Asbury. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,066 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par William W. Bourdieu, receveur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de John Brogan. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,133 - Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 107,133, dans l'affaire intitulée succession de John Brogan, et adressé à J. L. Onorato, créancier, l'officier en vente à l'encan le VENDREDI, 21 AVRIL 1914, sur les lieux No. 532 rue Chestnut, coin Troisième et 4ème, heures du matin, les meubles et effets mobiliers appartenant à cette succession comme par l'inventaire en ce qui suit: Conditions - Comp. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

Succession de Josephine M. Asbury. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,066 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par William W. Bourdieu, receveur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de John Brogan. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,133 - Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 107,133, dans l'affaire intitulée succession de John Brogan, et adressé à J. L. Onorato, créancier, l'officier en vente à l'encan le VENDREDI, 21 AVRIL 1914, sur les lieux No. 532 rue Chestnut, coin Troisième et 4ème, heures du matin, les meubles et effets mobiliers appartenant à cette succession comme par l'inventaire en ce qui suit: Conditions - Comp. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

Succession de Josephine M. Asbury. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,066 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par William W. Bourdieu, receveur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de John Brogan. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,133 - Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 107,133, dans l'affaire intitulée succession de John Brogan, et adressé à J. L. Onorato, créancier, l'officier en vente à l'encan le VENDREDI, 21 AVRIL 1914, sur les lieux No. 532 rue Chestnut, coin Troisième et 4ème, heures du matin, les meubles et effets mobiliers appartenant à cette succession comme par l'inventaire en ce qui suit: Conditions - Comp. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

Succession de Josephine M. Asbury. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,066 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par William W. Bourdieu, receveur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de John Brogan. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,133 - Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 107,133, dans l'affaire intitulée succession de John Brogan, et adressé à J. L. Onorato, créancier, l'officier en vente à l'encan le VENDREDI, 21 AVRIL 1914, sur les lieux No. 532 rue Chestnut, coin Troisième et 4ème, heures du matin, les meubles et effets mobiliers appartenant à cette succession comme par l'inventaire en ce qui suit: Conditions - Comp. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

Succession de Josephine M. Asbury. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,066 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par William W. Bourdieu, receveur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Succession de John Brogan. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,133 - Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, No. 107,133, dans l'affaire intitulée succession de John Brogan, et adressé à J. L. Onorato, créancier, l'officier en vente à l'encan le VENDREDI, 21 AVRIL 1914, sur les lieux No. 532 rue Chestnut, coin Troisième et 4ème, heures du matin, les meubles et effets mobiliers appartenant à cette succession comme par l'inventaire en ce qui suit: Conditions - Comp. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

Succession de Josephine M. Asbury. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,066 - Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par William W. Bourdieu, receveur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorée dans le Cinquiesme District de la paroisse d'Orléans, à savoir: le coin de l'avenue Sidel et la rue Vallette (lot Belleville et Remer).

Ideal Savings and Homestead Association vs. Noah Lyle et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,388 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par le Sheriff d'Orléans, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terrain avec toutes les baisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 mai 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir: Deux certains lots de terrain avec toutes les baisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'île No. 44, borné par les rues Vallette, l'avenue Sidel, l'avenue Sidel (autresfois Jackson), et l'avenue Sidel (autresfois Jackson), désignés par les numéros 30 et 31 selon les croquis joints à l'acte de saisie, devant le Paroissier, ancien notaire, le 24 juin 1867, et suivant lequel lesdits lots mesurent comme suit: lot No. 30, trente-deux pieds (32') trois pouces (3") de face à la rue Vallette (autresfois Gosselin) et de profondeur entre lignes égales et parallèles; et lot 31 forme le coin de l'avenue Sidel (autresfois Jackson), et mesure trent-deux (32) pieds, un (1") sixième et cinq (5) centièmes de face à la rue Vallette (autresfois Gosselin) par cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à l'avenue Sidel (autresfois Jackson).

Conditions - Comp. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

SHERRIF CIVIL, Paroisse d'Orléans. WILLIAM A. WENCK. Avocat pour la demanderesse. avril 3 9 17 24-mai 1 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorée, dans le Troisième District, formant le coin Music et Law; portant les numéros municipaux 2200 et 2202 rue Music.

Union Homestead Association vs. Mme Veuve Frederiek Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107266 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par le Sheriff d'Orléans, dans le Troisième District de cette ville, le JEUDI, 30 Avril, 1914, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les baisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou qui en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans le No. 40, borné par les rues Music et Law, Florida Walk et l'avenue St. Roch; désigné comme lot No. 16, sur un plan fait par C. H. Gosselin, le 24 Mars 1910, attaché à un acte de vente par Mme Mamie Wallace, épouse de Joseph Johnson, à Frederick Meyers, par cent vingt (20) pieds de face sur la rue Music et de face à la rue Law de cent cinquante (150) entre lignes égales et parallèles. Conditions - Comp. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

SHERRIF CIVIL de la Paroisse d'Orléans. CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats. mars 28 30 - avril 3 9 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et améliorée dans le Premier District portant les numéros municipaux 732 et 734 rue Lopez, entre Gravier et Perdido.

Greater New Orleans Homestead Association vs. Mrs. Lizzie Robinson, épouse de Betsy Carter et Betsy Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107266 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été obtenu par le Sheriff d'Orléans, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 Avril, 1914, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que les baisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, voies et servitudes qui s'y trouvent appartenant de quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'île No. 65, borné par les rues Lopez, entre Gravier et Perdido, et désigné par le No. 10 sur un plan dressé par D. M. Brogan, D. C. en date du 10 Avril, 1909, annexé à un acte de vente passé devant A. O. La Pice, notaire, le 30 Juin, 1909, et après le dit plan de mesure trente pieds de face sur la rue Lopez, par cent deux pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions - Comp. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.

SHERRIF CIVIL, Paroisse d'Orléans. HENRY MOONEY, avocat pour la demanderesse. mars 28 30 - avril 3 9 17 24 30 30

BULLETIN DE LA TEMPERATURE.

Observations prises à 8 heures du soir. Nouvelle-Orléans, MARDI, 14 AVRIL 1914.

Table with columns: STATIONS, L'apuis L'après élevée, Préc., Temps. Rows include Atlanta, Birmingham, Boston, Buffalo, Chicago, Cincinnati, Denver, Duluth, Fort Worth, Indianapolis, Jacksonville, Kansas City, Los Angeles, Louisville, NEW ORLEANS, New York, Pittsburg, St. Louis, San Francisco, Seattle, Winnipeg.

La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la Douane, était comme suit:

Table with columns: Heures, Température, Vent, Pluie, Temps. Rows for 7 a. m., 9 a. m., 11 a. m., 1 p. m., 3 p. m., 5 p. m.

Température et précipitation de l'eau. Voici les chiffres correspondants pour les trois dernières années de la température et de la précipitation des eaux:

Table with columns: Température maximum, Température minimum, Température moyenne, Précipitation. Rows for 1913, 1912, 1911, 1910.

Température et précipitation. Température et précipitation à la Nouvelle-Orléans, et différences depuis le 1er janvier, comparés avec les moyennes générales:

Table with columns: Température normale de la journée, En plus de la journée, En plus depuis le 1er du mois, En plus depuis le 1er janvier, Précipitation normale de la journée, En moins pour la journée, En moins depuis le 1er du mois, En moins depuis le 1er janvier.

NOUVELLE ORLEANS ET LES ENVIRONS - Temps clair, mercredi; vents légers et changeants.

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans, MARDI, 14 avril 1914. Fourni par le Bureau Météorologique de la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis. L'étage à 8 heures du matin:

Table with columns: Rivieres et Stations, Pleine à la rive, Ligne de danger, Hauteur, Changements dans les heures.

Table with columns: Rivieres et Stations, Pleine à la rive, Ligne de danger, Hauteur, Changements dans les heures. Rows include Pleuve Mississippi, St. Paul, Davenport, St. Louis, Memphis, Helena, Arkansas City, Vicksburg, Natchez, Baton Rouge, Donaldsonville, Nouvelle-Orléans, Rivière Atchafalaya, Melville, Morgan City, Rivière Missouri, Omaha, Kansas City, Rivière Cumberland, Nashville, Rivière Ohio, Pittsburg, Parkersburg, Cincinnati, Louisville, Evansville, Cairo, Rivière Tennessee, Chattanooga, Rivière Arkansas, Fort Smith, Little Rock, Rivière Rouge, Arthur City, Fulton, Shreveport, Alexandria, Rivière Ouachita, Camden, Monroe.

VENTES A L'ENCAN.

VENTES A L'ENCAN.

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - Division D - No. 105,305. SUCCESSION D'EDWARD M. BLANK.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée succession d'Edward M. Blank, enregistré No. 105,305, le dit jugement lu et rendu en cour ouverte le 24 mars 1914, et signé en cour ouverte le 30 mars 1914, et le dit ordre adressé à J. L. Onorato, créancier, le JEUDI, 7 mai 1914, la propriété ci-dessus décrite, à savoir: Un lot de terrain avec toutes les améliorations, droits, voies, etc., situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'île No. 65, borné par les rues Villere, Urquhart, Music et l'avenue St-Roch, désigné par le numéro 12, mesurant 35 pieds de face à la rue Villere par une profondeur de 150 pieds; lequel conformément à un acte devant Louis Feraud, ancien notaire, le 18 Janvier 1897, mesurant 36 pieds, 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Villere par 150 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence à deux étages, portant le No. 2418 rue Villere.